



Assemblée générale

Distr. générale
6 août 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 31, 68, 70 et 130 de l'ordre du jour

Prévention des conflits armés

**Élimination du racisme, de la discrimination raciale,
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée**

Promotion et protection des droits de l'homme

**La responsabilité de protéger et la prévention du génocide,
des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes
contre l'humanité**

Lettre datée du 30 juillet 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à ma lettre datée du 16 juillet 2020 ([A/74/956-S/2020/719](#)) relative au déclenchement par l'Azerbaïdjan, le 12 juillet, d'une agression militaire en direction de la région arménienne de Tavouch, je vous écris pour vous faire savoir que l'Arménie condamne fermement toute incitation à des affrontements ethniques et à la violence contre les communautés arméniennes dans diverses parties du monde.

Les provocations militaires, caractérisées par l'utilisation d'artillerie lourde, de drones et de chars, ont été accompagnées par la diffusion massive de discours de haine et d'une rhétorique belliciste, raciste et anti-arménienne en Azerbaïdjan, malgré les appels répétés de l'Arménie et de la communauté internationale à une désescalade immédiate et au respect strict du cessez-le-feu.

Le 15 juillet, en pleine épidémie de coronavirus, les médias internationaux ont fait état d'un rassemblement en faveur de la guerre dans la capitale de l'Azerbaïdjan. Les images montraient une grande manifestation rassemblant des milliers de participants qui scandaient « Mort aux Arméniens » et « Arrêtons le confinement, partons en guerre ». L'Arménie regrette profondément qu'en dépit des appels répétés de la communauté internationale à s'abstenir de toute rhétorique incendiaire, les dirigeants de l'Azerbaïdjan aient au contraire porté l'escalade à un degré supérieur en propageant systématiquement la haine sur les réseaux sociaux et en mobilisant les membres de la diaspora contre les Arméniens de l'étranger.

Les provocations à la frontière se sont rapidement traduites par des affrontements interethniques encouragés et tolérés par les dirigeants de l'Azerbaïdjan, dont la frustration face à l'échec des tentatives d'agression contre l'Arménie n'a cessé



de croître. Dans un premier temps, des membres de la diaspora azerbaïdjanaise ont occasionné un préjudice économique en cherchant, de manière illégale et discriminatoire, à entraver l'exportation et la vente au détail de produits et marchandises arméniens dans d'autres pays, manifestant par ces actes détestables et irréfléchis un racisme non dissimulé.

Très vite, ces agissements ont été suivis par de violentes attaques perpétrées contre des Arméniens dans différentes parties du monde, qui ont entraîné l'endommagement et la destruction délibérés de biens appartenant à des Arméniens, y compris le vandalisme d'une école et d'autres actes destructeurs de violence ethnique et d'agression.

Ces attaques, dans lesquelles des responsables azerbaïdjanais sont directement impliqués, attestent d'une intention particulièrement irresponsable de propager la violence et la radicalisation dans des pays tiers, reflet de la politique et de la rhétorique des dirigeants azerbaïdjanais qui visent à inciter à l'animosité contre le peuple arménien.

La lutte contre les discours de haine est cruciale pour faire progresser le programme de prévention partout dans le monde et à cet égard, l'Arménie se félicite de l'élaboration de la Stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine, placée sous la direction du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide. Les discours de haine, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, sont incompatibles avec les principes et valeurs fondamentaux des Nations Unies. Le plus souvent, quand ils sont proférés au plus haut niveau politique, ils aggravent l'incompréhension et la méfiance et rendent encore plus difficiles une réconciliation et un dialogue véritables.

La rhétorique haineuse et raciste qui domine le discours politique des dirigeants azerbaïdjanais présente toutes les caractéristiques de l'incitation à la violence et constitue un indicateur important du risque d'atrocités criminelles.

L'Arménie répète qu'il est inadmissible d'avoir recours à une telle rhétorique pour inciter à des affrontements interethniques et qu'il est impératif de mettre l'accent sur l'apaisement des tensions pour prévenir la violence à l'avenir.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 68, 70 et 130 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mher **Margaryan**